



Produits pour PME

Valable à partir du 1er janvier 2020



OPALE

L'électricité composée

d'hydraulique



TOPAZE

L'électricité composée

de solaire local LOCAL SUISSE
 d'hydraulique suisse SUISSE



AMBRE

L'électricité composée

de solaire local LOCAL SUISSE

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
	OPALE	SILN PME		
	Haut tarif	Bas tarif		17,01 13,85
	TOPAZE	SILN PME		
	Haut tarif	Bas tarif		18,51 15,35
	MES	SILN PME		
	Haut tarif	Bas tarif		16,76 13,60

Notre complément solaire local




AMBRE



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 10.- (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SILN PME
 OPALE	Haut tarif	8,05
	Bas tarif	6,49
 TOPAZE	Haut tarif	9,55
	Bas tarif	7,99
 MES	Haut tarif	7,80
	Bas tarif	6,24
Réseau		BT2
Utilisation du réseau	Haut tarif	5,30
	Bas tarif	3,70

Swissgrid SA - Services systèmes	0,16
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30
PCP ²⁾	1,20

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Puissance CHF	Hors TVA	7,55/kW/mois
	TVA comprise	8,13/kW/mois
Abonnement	Hors TVA	300.- / année
	TVA comprise	323.- / année
Energie réactive*	Hors TVA	5,50 cts/kVarh
	TVA comprise	5,92 cts/kVarh

*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

SILN PME

BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : siln.laneuveville.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Douze factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'emolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations publiques et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur siln.laneuveville.ch, en téléchargeant le «Règlement des taxes et redevances communales liées à la distribution de l'électricité».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Services industriels de La Neuveville (SILN)
Département des Finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
032 752 10 10
facturation@neuveville.ch
siln.laneuveville.ch

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kwh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kwh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,50 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,40 cts/kwh
PCP - Manifestations publiques	0,20 cts/kwh
PCP - Efficacité énergétique	0,10 cts/kwh